

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Direction des services de transport

Arrêté du 9 septembre 2021

portant agrément d'un médecin au titre des décrets n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains et n° 2017-527 du 12 avril 2017 relatif aux conditions d'aptitude physique et psychologique des personnels habilités aux tâches essentielles de sécurité ferroviaire autres que la conduite de trains

NOR : TRET2127412A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition écologique en date du 9 septembre 2021, la personne dont le nom suit est agréée pour une durée de cinq ans pour procéder à la certification des conducteurs de trains et des autres personnels exerçant des tâches essentielles de sécurité :

Médecin : Delphine BEGOC.